

**SCP M.Y.CHASTANIER – A ALLENO
G. RABANY-LAYEC
Huissiers de Justice Associés
G CLAVIERE
Huissier salarié
39 avenue du Président Wilson
93100 MONTREUIL**

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
ET LE DIX SEPT DECEMBRE
DE 13H30 A 14H30**

A LA REQUETE DE : SA CREDIT LOGEMENT, au capital de 1 253 974 758,25 €, inscrite sous le N° 302493275 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est à (75155) PARIS Cedex 03, 50 Boulevard de Sébastopol, agissant par poursuites et diligences de son représentant légal domicilié es qualité audit siège

Lequel m'expose qu'il a engagé une procédure de saisie immobilière à l'encontre le Monsieur sur un bien leur appartenant et situé 31, allée Normandie Niémen, 931500 LE BLANC MESNIL.

Agissant en vertu :

- d'un jugement rendu le 21.11.2017 devant le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, signifié le 11.12.2017 et le 19.12.2017 devenu définitif en vertu d'un certificat de non appel délivré par le greffe de la Cour d'Appel de PARIS le 22.01.2018
- d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 14.11.2018.

ont été convoqués au présent procès-verbal de description par courrier recommandé avec demande d'avis de réception.

Je procède au procès-verbal de description ci-après.

Déférant à cette réquisition,

Je, Gabrielle RABANY-LAYEC, Huissier de Justice au sein de la SCP Michel-Yvon CHASTANIER Alexandre ALLENO Gabrielle RABANY LAYEC, Huissiers de justice associés, Guillaume CLAVIERE, huissier salarié audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, y demeurant 39, avenue du Président Wilson, MONTREUIL soussignée

Ref 65277

Je me transporte au 31, Allée Normandie Niémen, bâtiment 5, 1^{er} étage, 93150 LE BLANC MESNIL.

Là étant, je procède aux constatations suivantes en présence de

Une femme m'ouvre. Je lui décline mes nom et qualité ainsi que l'objet de ma mission. Elle m'indique être _____ et être une amie de la locataire
_____. Elle me laisse prospérer.

m'indique que l'appartement est chauffé par des radiateurs électriques.

L'appartement fait partie d'une copropriété composé de plusieurs bâtiments.



L'entrée du bâtiment est en état d'usage.



Hall d'entrée

Le carrelage est en état d'usage. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte. La peinture du plafond est en état d'usage.





Dégagement le long de la pièce à vivre

Le carrelage est marqué notamment par une fissure. Le reste est en état d'usage. Les murs sont recouverts d'une toile de verre peinte en état d'usage. La peinture du plafond est en état d'usage.



Cuisine

Le carrelage est marqué par des impacts. Les murs sont recouverts d'une tapisserie en état d'usage. La peinture du plafond est sale.

La pièce est pourvue d'une fenêtre deux battants.



Pièce à vivre

La pièce à vivre est pourvue de deux lots de fenêtres formés par une fenêtre un battant et une fenêtre deux battants. La poignée de la fenêtre deux battants de droite est manquante.

Le parquet flottant est abîmé. La toile de verre est recouverte d'une peinture en état d'usage avec des traces de salissures en partie basse. Les plinthes situées vers les fenêtres de droite ne sont pas terminées. La pièce est dépourvue de chauffage. L'électricité est en cours de finition. Des fils électriques pendent en haut des murs côté entrée.





Sanitaires :

Le sol est en carrelage ainsi qu'une partie des murs. Je constate la présence d'une fuite au niveau des toilettes.



Salle de bains

Le carrelage est en état d'usage. La faïence recouvrant les murs est en état d'usage. Le plafond est recouvert de dalles dont certaines sont abîmées.

La pièce est pourvue d'une fenêtre deux battants dont la vitre de gauche est cassée





Chambre de gauche (sur salle de bains)

Le linoléum est en état d'usage. Les murs sont recouverts d'un lambris en état d'usage. Le plafond est recouvert de dalles. Je constate la présence d'un radiateur. La fenêtre deux battants est en état d'usage mais les volets sont cassés.





Chambre face

Le linoleum est en état d'usage. Les murs sont recouverts de lambris et d'une tapisserie en état d'usage. Les dalles du plafond sont en état d'usage. La pièce est pourvue d'un placard mural et d'une fenêtre deux battants en état d'usage. La pièce est dépourvue de chauffage.



Chambre de droite

Le carrelage est abîmé et fissuré par endroits. La tapisserie murale est en état d'usage. Il existe deux placards muraux. La peinture du plafond est en état d'usage ainsi que la fenêtre deux battants. Le radiateur de la chambre est déposé.





Dégagement nuit

Le placard mural a ses portes hors d'usage.



Des photographies sont insérées au présent constat.

Ma mission est terminée.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal de constat, clos ce jour à 14h30 établi pour servir et valoir ce que de droit.

Gabrielle RABANY-LAYEC, huissier de Justice

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, extending from the left towards the right. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains a central emblem with a figure holding a scale and a sword, surrounded by text in French: 'GABRIELLE RABANY-LAYEC Huissier de Justice' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.